

Compte-rendu de la réunion de la Commission Centrale d'Arbitrage 28 septembre 2021 18H00-20H15 en visio-conférence

1 Organisation de la formation continue

1.1 Liste des formateurs

Comités de course : Véronique Aulnette, Jean Coadou, Pierre Gonnet, Jérôme Nutte, Yvon Poutriquet,

Décision CCA-280921-01 Juges : Corinne Aulnette, Bertrand Calvarin, François Catherine, Romain Gautier, Monique Pariat

Comités Techniques : Delphine Largenton, Jean-Luc Gauthier

Vote CCA:
11 votes
pour

1.2 Test final de la formation continue

Constat : le test est très chronophage et le timing serré chaque année.

Proposition : envoyer le test en amont aux arbitres afin qu'ils puissent le passer depuis leur domicile. Un temps d'échanges pourra être prévu pour les corrigés pendant la formation continue.

2 Arbitres jeunes

Décision CCA-280921-02

Proposition : Jeunes de 18 à 26 ans ayant participé ou non à l'opération jeunes arbitres et/ou arbitre régional.

La Commission Centrale d'Arbitrage souhaite se baser sur la limite maximale d'âge de la pratique sportive.

Vote CCA: 11 votes pour

2.1 Page spécifique sur notre site internet et candidature dématérialisée ciblée

La page spécifique a été créé, elle est disponible sur le site arbitrage de la FFV.

L'acte de candidature dématérialisé a été créé, il est disponible sur l'espace licencié.

2.2 Formation-régate arbitres jeunes et moins jeunes

Décision CCA-280921-03 Proposition : La Commission Centrale d'Arbitrage souhaite organiser une épreuve avec les arbitres jeunes aux différents postes des arbitres de la compétition et des arbitres moins jeunes en tant que compétiteurs.

Vote CCA: 11 votes pour





3 Accès à la plateforme de formation en ligne dédiée à l'arbitrage et aux RCV

Décision reportée

- 3.1 Demande d'accès de la part de formations professionalisantes La décision est reportée à la prochaine réunion CCA en attendant de demander l'avis des services formation et juridique
- 3.2. Demande d'accès de la part de licenciés de fédérations étrangères La décision est reportée à la prochaine réunion CCA en attendant de demander l'avis des services formation et juridique

4 Communication

4.1 Réorganisation du site internet

Information

Durant l'été, l'espace arbitrage du site internet de la FFVoile a été réorganisé, de nombreux documents ont été mis à jour et repositionnés dans des rubriques plus pratiques pour un usage plus rapide.

4.2 Candidatures dématérialisées pour toutes les formations
Des actes de candidature dématérialisés ont été créés pour l'ensemble de l'offre de formation de la Commission Centrale d'Arbitrage, ils sont disponibles sur l'espace licencié.

5 Arbitrage féminin

A ce jour, le % de femmes parmi les arbitres (17% tous nivea	ux
confondus, avec 13% en 2014)	

de club : 16%régionaux : 17%nationaux : 20%internationaux : 16%

Information

Pour augmenter cette progression, les actions suivantes sont proposées :

- Appuyer la formation féminin pluri'elles avec des évaluations sur des compétitions 100% Féminines WLS.
- Augmenter le nombre de tuteurs-tutrices pour le suivi en région des candidates.
- Organiser des points réguliers (Visio) avec les stagiaires en cours de formation « plurielles » sur la plateforme.
- Favoriser la désignation des femmes sur les épreuves (à compétence égale entre un homme et une femme), viser la parité dans les désignations